



# *.Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues*

## **Discours du maire 2008**

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, traite des derniers états financiers, des orientations générales du prochain budget et du prochain programme d'immobilisations, dépose la liste des contrats.

### **Situation financière de la Municipalité au 30 novembre 2008**

Le budget pour les revenus et dépenses de l'exercice 2008 était de 967 580 \$, plus le surplus de 8 000\$ venant de l'exercice financier 2007. D'ailleurs, ce surplus a servi à rembourser complètement l'emprunt de 10 000 \$ qui avait été fait au fonds de roulement pour la plate-forme d'observation.

Revenus au 24 novembre 2008	960 380 \$
+ estimé des revenus d'ici le 31 décembre 2008	<u>20 120 \$</u>
Total :	980 500 \$
Dépenses au 24 novembre 2008	964 700 \$
+ estimé des dépenses au 31 décembre 2008	<u>15 800 \$</u>
Total :	980 500 \$
Bénéfice net :	0,00 \$

### **Achats en immobilisations - exercice 2008**

Logement au 2ième étage du 233, chemin du Roi, appareils électriques	62 245 \$
Puits artésien au 233, chemin du Roi	12 950 \$
Mobilier pour le bureau municipal	400 \$
Chaises hautes pour bébé	150 \$
Télécopieur (Fax) pour le bureau municipal	500 \$
Ordinateur et équipements bureautiques	2 500 \$
Câbles pour le traversier	3 000 \$
Réservoir pour fuel avec pompe	<u>1 237 \$</u>
Total :	82 982 \$

## **Programme d'immobilisations - exercice 2009**

Location achat d'un camion avec gratte	11 500 \$
Prise sèche d'eau pour les incendies au lac de la Municipalité	3 000 \$
Ordinateur	1 000 \$
Interrupteur de transfert de courant pour le Centre de la Volière	<u>6 000 \$</u>
Total :	21 500 \$

## **Orientations générales du prochain budget**

### **Finances**

Un règlement sera adopté décrétant les taxes et tarifs ainsi que les conditions de leur perception pour l'année financière 2009.

### **Incendie**

En 2009, une prise d'eau sèche sera installée dans le lac de la Municipalité. Une cédule de formation pour les pompiers est prévue pour le début de 2009. Un préventionniste en incendie de la ville de Montmagny fera l'évaluation de trois établissements à risques élevés. Nous irons en offre de service pour le poste de préventionniste qui est vacant depuis plus d'un an.

### **Schéma d'aménagement**

Ce dossier n'a pas évolué en 2008. L'inspecteur intermunicipal de la MRC de Montmagny n'a pas travaillé sur la révision de notre plan d'urbanisme. Une réserve de 2 heures/semaine pour 46 semaines est prévue dans l'entente qui sera reportée en 2009 avec la MRC de Montmagny.

### **Sports et loisirs**

Suite à la recommandation de notre Mutuelle d'assurance, le parc pour les enfants a été rendu plus sécuritaire avec l'ajout d'un voyage de paillis de cèdre. Également, nous avons fait l'acquisition et l'installation de foyers sécuritaires en bloc de ciment dans les deux campings. La plate-forme d'observation a été traitée avec un préservatif pour le bois garanti de trois ans.

### **Politique familiale**

Selon la recommandation du Comité de la famille, nous avons fait l'acquisition de chaises hautes ainsi que d'une table à langer.

### **Transport aérien**

En 2008, nous avons subventionné Air Montmagny afin d'offrir un service complémentaire à l'horaire du N.M. Grue-des-Iles en période estivale, soit de juin à août, incluant les fins de semaine. De plus, nous avons également subventionné Air Montmagny pour ajouter un voyage cargo aux deux semaines, le ministère des Transports ne défrayant un voyage cargo qu'aux deux semaines.

## **Transport maritime**

En 2008, nous avons opéré le traversier avec une diminution de 93 traversées en moins et une vingtaine de périodes d'attente coupées sur la cédule qui avait été approuvée par le Conseil. Cette mesure nous a été imposée par la Société des traversiers en raison du manque d'eau dans le bassin de Montmagny. Nous avons débuté les négociations avec le syndicat des employés du N.M. Grue-des-Iles.

En 2009, la Municipalité va accentuer ses moyens de pression dans le dossier du quai à l'Anse-À-Gilles en partenariat avec la municipalité du Cap-St-Ignace. Nous avons reçu l'offre d'une date pour le voyage hivernal qui sera effectué le 10 février 2009 par le Félix-Antoine-Savard. En cas de tempête, le voyage sera reporté au 24 février 2009.

## **Voirie**

Dans le dossier du déneigement, nous avons fait l'acquisition d'un camion avec gratte et avons procédé à l'embauche d'un contremaître pour la gestion de notre réseau routier. Cette transition va nous permettre d'évaluer l'évolution de nos coûts de déneigement pour les saisons futures.

Sur le réseau routier de la Municipalité en 2009, nous investirons plus de 130 000 \$ pour remettre en état une partie du réseau.

## **Matières résiduelles**

En 2008, le coût des matières résiduelles a augmenté pour atteindre plus de 34 000 \$. Cette augmentation va nous obliger à augmenter le coût de l'enlèvement de celles-ci.

## **Mise aux normes des eaux usées**

En 2008, nous avons déposé au ministère des Affaires municipales et des Régions une demande pour le traitement des eaux usées. Nous sommes toujours en attente d'une réponse.

En 2008, nous avons implanté le transport collectif sur l'Isle-aux-Grues en collaboration avec le Comité du Transport collectif de la MRC de Montmagny. Ce projet pilote fonctionne sur 12 mois simplement sur appel sans réservation et sans billet.

Voici la liste des contrats accordés par la Municipalité en 2008 (janvier, février et mars 2008)

### **Contrats de déneigement**

Monsieur Réal Roy	Chemin de la Municipalité	19 046,00 \$
Monsieur Réal Roy	Chemin du ministère des Transports	<u>11 825,00 \$</u> 30 871,00 \$

### **Contrat de déneigement du stationnement de la Volière et du garage municipal. (janvier, février et mars 2008)**

Monsieur Réal Roy	2 157,00 \$
-------------------	-------------

**Contrat pour l'épandage d'abrasif (janvier, février et mars 2008)**

Monsieur Réal Roy	Épandage d'abrasifs	1 026,48 \$
-------------------	---------------------	-------------

**Contrat de la collecte des matières résiduelles, recyclage, vidanges lourdes**

Monsieur Michel Gagné	Cueillette des vidanges et déneigement	12 857,00 \$
-----------------------	--	--------------

<b>Contrat relatif à l'exploitation du service de traversier de la traverse L'Isle-aux-Grues - Montmagny avec la Société des traversiers du Québec</b>	<u>642 148,00 \$</u>
--	----------------------

Grand total des contrats:	689 059,48 \$
---------------------------	---------------

Je veux remercier notre directrice générale, madame Hélène Painchaud, pour l'excellent travail accompli durant l'année 2008. Également, tout le personnel de la traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny pour l'excellent travail accompli durant la saison 2008. La conseillère, madame Nancy Guichard, nos conseillers, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Michel Rousseau, Luc Vézina et Christian Vinet, ainsi que tout le personnel régulier et contractuel, tous les bénévoles ainsi que toutes les personnes qui, de près ou de loin, participent à l'amélioration de notre qualité de vie en tant qu'insulaires.

Merci!

Jacques André Roy, maire